

longueur totale de 9,400 milles. Si l'on ajoute cela au réseau projeté par la province, qui est de 600 milles, cela fera un total de 10,000 milles de bons chemins. Les dépenses pour les chemins des comtés s'élèveront cette année à 3 millions, tandis que les routes provinciales coûteront environ 2 millions. La province d'Ontario entreprend ces travaux pour occuper les sans-travail; ils seront faits durant l'année. Je crois que la province de Québec et le Manitoba ont aussi un projet de bonnes routes. Je ne doute pas que les autres provinces fassent la même chose, peut-être sur une plus grande échelle. Avec le projet des autorités fédérales, cela veut dire une dépense d'argent considérable. Quoique la province d'Ontario se prépare à dépenser beaucoup d'argent pour la construction de routes, elle a eu une expérience de ces travaux qui n'a pas été tout à fait satisfaisante. Je possède les chiffres, et quand on compare les devis avec le coût réel des travaux, on s'aperçoit qu'il nous reste beaucoup à apprendre en matière de construction de routes. De plus, d'après ce que j'ai entendu dire au sujet de la construction de la grand' route Toronto-Hamilton, on a dépensé dans cette entreprise beaucoup d'argent en pure perte. Je ne crois pas que nous ayons eu la pleine valeur de ce que nous avons dépensé pour cette grand'route; je ne pense pas non plus qu'elle soit aussi bonne qu'elle aurait dû l'être et elle n'a pas la largeur requise pour l'immense circulation qui s'y fait, soit comme promenade ou pour des fins commerciales, et qui en vérité sera considérable. Le mouvement est si dense sur cette route que j'oserai dire que, vu la nature de sa construction, elle sera vite détériorée, et cela à un tel point qu'il faudra peut-être la reconstruire plus solide et plus large. Elle a une longueur de 37 milles; le devis évaluait à 340,000 dollars le coût d'une route de 16 pieds.

L'évaluation d'une chaussée de 18 pieds était de 400,000 dollars. Après avoir décidé de construire une chaussée de 16 pieds, les autorités constatèrent que c'eût été trop étroit et trop dangereux et ils en portèrent la longueur à dix-huit pieds, ce qui entraîne approximativement 400,000 dollars de dépense. La dépense globale pour la chaussée, à l'exclusion des ponts, serait d'environ 1,190,000 dollars. La totalité de la dépense, les ponts compris, sera de 1,251,000 dollars. J'ai lu quelque part, dernièrement, que le président de la commission, chargé des travaux affirme que la dépense globale effectuée pour la construction de cette chaussée serait de 1,480,000 dollars. Ainsi,

encore que l'évaluation primitive de ces travaux soit de 340,000 dollars, le parachèvement de la chaussée entraînera une dépense de un million et demi de dollars.

Il s'est élevé force plaintes au sujet de ces travaux, et il a surgi des griefs. Quand l'estimation primitive de l'ouvrage fut portée à 400,000 dollars, et que ce chiffre eut été dépassé, plusieurs municipalités se plainquirent. Elles s'opposèrent à l'augmentation de cette dépense, mais la commission demanda la sanction nécessaire à la législature provinciale. J'ajoute qu'un membre de la législature est président de la commission, et les travaux une fois en marche, il exigea leur achèvement, coûte que coûte. Ce monsieur imposa aux diverses municipalités intéressées ce surcroît de dépenses et cependant, malgré cette majoration de frais, nous n'en avons pas encore bénéficié et la route n'est pas encore suffisante pour ce lourd trafic. Aussi, lorsque ce Gouvernement propose de remettre aux diverses provinces la somme de 20,000,000 millions, je suis d'avis qu'il se montre peu judicieux. Nous apprécions toutefois le but visé dans l'affectation d'une si forte somme à un objet digne de louanges. On le sait, il y a aujourd'hui au pays nombre de soldats rapatriés et de gens sans travail; je félicite donc le Gouvernement d'avoir entrepris ces travaux pour fournir du travail à ceux qui en ont besoin.

Il me semble peu judicieux de remettre aux provinces les 20,000,000 millions de dollars à dépenser pendant cinq ans. Le Gouvernement devrait formuler un programme pour la construction d'un grand réseau routier, au coût possible de quelques cent mille dollars, quitte à adopter et à mettre à exécution son propre système pour la construction de ce réseau. Que résultera-t-il de ce projet consistant à remettre aux provinces une si forte somme? Le régime du népotisme et du favoritisme règne encore dans les provinces, et il y a lieu s'appréhender que le pays ne bénéficie pas pleinement de cette dépense. Puis, si ces routes sont construites par les gouvernements provinciaux, que leur construction soit défectueuse ou critiquable, alors la responsabilité en retombera sur le gouvernement fédéral qui fournit les 20,000,000 de dollars dans ce but et continuera sans doute à fournir d'autres sommes. Il ne faudrait pas faire retomber sur un seul ingénieur la responsabilité de représenter l'Etat dans les diverses commissions nommées par les provinces relativement à la construction de ce réseau routier.

Je doute fort qu'une seule personne puisse faire face à la situation et lutter contre la